

Nom de l'atelier	Date	Modalité de participation	En présence	Descriptif
Quels enjeux et quelle implantation du parc photovoltaïque ?	16/11/2021 10h-13h	Sur inscription	Du cabinet ABIES, pour présenter ses études et ses recommandations	<i>Le projet Solarzac prévoit l'implantation d'un parc photovoltaïque d'une surface comprise entre 150 et 200 ha, sur un domaine de plus de 1000 ha. L'enjeu est de déterminer le bon compromis entre l'objectif de réduction de son emprise au sol pour limiter les impacts sur la biodiversité et les co-visibilités, et celui d'un rendement suffisant pour financer les projets agro-pastoraux et de restitution du foncier aux Collectivités. Son implantation n'est par ailleurs pas définie, d'autant que l'extension du périmètre d'étude au versant gardois sur le domaine du Luc pourrait représenter de moindres contraintes environnementales.</i>
Quels usages des espaces restitués au public ?	18/11/2021 14h-17h	Sur inscription	Pas d'expert sollicité	<i>Le projet Solarzac prévoit le démantèlement des clôtures interdisant actuellement au public d'y circuler librement. L'objectif du maître d'ouvrage, en lien et en collaboration avec les Collectivités territoriales, est de restituer ces espaces au public et d'en permettre, à terme, sa réappropriation par les Collectivités en mobilisant les loyers issus de la production énergétique, sans coût supplémentaire pour le contribuable. Quels usages futurs pour ces espaces ? Quelle place pour les projets agricoles, les chemins de randonnée ? Quels espaces collectifs et culturels ?</i>
Quel projet agro-pastoral ?	22/11/2021 14h-17h	Sur invitation (éleveurs, chambre d'agriculture et élus)	Du Cabinet SOLAGRO pour présenter l'étude du potentiel agricole du site	<i>Le projet Solarzac prévoit une co-activité entre la production d'énergie renouvelable et l'agropastoralisme traditionnel du plateau du Larzac, afin de rendre au domaine de Calmels sa vocation agricole et de contribuer au développement du territoire. Cette cohabitation entre usages énergétiques et agricoles est un modèle d'ores et déjà mis en oeuvre par Arkolia Énergies sur plusieurs de ses parcs photovoltaïques. Comment organiser l'activité agro-pastorale ? La préparation des sols est-elle souhaitable ? Quel type de foin et pour quel type d'élevage ?</i>
Quelle pertinence pour une option hydrogène ?	26/11/2021 10h-13h	Sur inscription	De SEIYA Consulting, cabinet spécialisé dans l'accompagnement de projets hydrogène	<i>Suite à l'abandon définitif de l'option de méthanation, Arkolia Énergies a cherché d'autres activités complémentaires à la production d'énergie photovoltaïque, compatibles avec les contraintes du site et représentant un fort potentiel économique pour le territoire. Au cours de cette concertation, le maître d'ouvrage proposa donc une option de production « d'hydrogène vert », obtenu par électrolyse de l'eau avec de l'électricité renouvelable. Cette source d'énergie propre est essentielle pour « décarboner » l'écosystème des mobilités et connaît actuellement une forte demande notamment de la part des Collectivités qui en équipent leurs flottes de transports en commun. Elle est un des grands enjeux du Plan France 2030 et la Région Occitanie s'engage à promouvoir cette technologie (la Région va faire partie du corridor européen H2). Par ailleurs, la filière hydrogène est une priorité d'investissement à l'échelle européenne. Cette option est-elle compatible avec le projet Solarzac et répond-elle aux attentes des acteurs du territoire ?</i>